Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du Bac Pro AEPA, veuillez visiter :
bacproaepa.fr/annales-sujets-et-corriges

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

ANIMATION - ENFANCE ET PERSONNES ÂGÉES

SESSION 2026

ÉPREUVE E32 : ANIMATION VISANT L'ÉPANOUISSEMENT, LA SOCIALISATION ET L'EXERCICE DES DROITS CITOYENS

Coefficient : 4 Durée : 1 heure

Le candidat présente les trois fiches de séances d'animation préparées et inscrites dans une progression liée au projet d'animation de la structure. Des feuilles de brouillon sont mises à disposition pendant le temps de préparation.

Composition de l'épreuve	Support
PARTIE 1 : Analyse des fiches de séances et de leur progression (6,67 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 2 : Présentation orale et traitement de la situation-problème (6,66 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 3 : Entretien avec la commission (6,67 points)	Dossier Questionnement

L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé.

Ce sujet comporte 4 pages numérotées de 1/4 à 4/4.
Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

DOSSIER SUJET

SITUATION-PROBLÈME ET CONSIGNES GÉNÉRALES DE L'ÉPREUVE : ACCUEIL DE LOISIRS MUNICIPAL LES TILLEULS, MONTREVAL

L'épreuve ponctuelle orale dure 60 minutes : 15 minutes de préparation, 15 minutes de présentation et 30 minutes d'entretien avec la commission.

Le candidat s'appuie sur ses trois fiches de séances d'animation, préparées en amont, inscrites dans une progression et liées au projet d'animation de sa structure. La commission propose la situation-problème ci-dessous. Pendant la préparation, le candidat peut prendre des notes. Il présente ensuite ses fiches, analyse ses choix et expose les adaptations qu'il apporterait à la séance concernée.

Situation-problème : à l'accueil de loisirs municipal Les Tilleuls, vous animez un groupe de 10 enfants âgés de 8 à 10 ans. La séance concernée dure 45 minutes et s'inscrit dans un projet intitulé « La parole de chacun dans le groupe ». Elle prévoit la réalisation collective d'une affiche autour des droits et de la vie citoyenne. Quatre tables, des feuilles grand format, des feutres, des crayons et du ruban adhésif sont disponibles. Deux animateurs sont présents.

Au début de la séance, trois difficultés apparaissent : deux enfants veulent décider seuls du contenu de l'affiche et écartent les propositions des autres ; une enfant se déplace temporairement avec des béquilles et ne peut pas atteindre facilement le matériel posé au centre de la salle ; un enfant refuse d'être photographié. Aucune autorisation de prise et de diffusion de son image n'a été remise à la structure. La salle est accessible, mais l'espace entre les tables doit rester libre pour permettre les déplacements.

Vous devez analyser la situation, proposer une réponse adaptée au projet et au groupe, préciser votre posture et indiquer comment vous évaluerez la séance. Vous pouvez vous appuyer sur la séance de vos fiches qui présente le lien le plus pertinent avec cette situation.

PARTIE 1 : Analyse des fiches de séances et de leur progression (6,67 points)

Production écrite préparée par le candidat

La commission évalue les trois fiches présentées par le candidat au regard de leur inscription dans le projet d'animation et de leur cohérence au sein d'une progression.

1.1 (2 points) Présentez la progression construite à partir de vos trois fiches et expliquez en quoi les séances contribuent au projet d'animation de la structure.

1.2 (2,33 points) Justifiez la cohérence entre les objectifs annoncés, les activités proposées, le public visé et les modalités de participation prévues dans vos fiches.

1.3 (2,34 points) Montrez comment vos fiches prennent en compte l'organisation matérielle, la sécurité physique et affective, les besoins des participants et l'évaluation des séances.

PARTIE 2 : Présentation orale et traitement de la situation-problème (6,66 points)

Présentation, analyse et adaptation de l'action d'animation

En 15 minutes, le candidat présente ses fiches et traite la situation-problème. Il précise les choix effectués, les adaptations envisagées et leur lien avec les objectifs du projet. La situation porte sur un groupe de 10 enfants de 8 à 10 ans, une séance de 45 minutes, quatre tables et le matériel indiqué dans la mise en situation.

Données de la situation-problème

Élément	Donnée
Public	10 enfants âgés de 8 à 10 ans
Durée de la séance	45 minutes
Encadrement présent	2 animateurs
Matériel et mobilier	4 tables, feuilles grand format, feutres, crayons, ruban adhésif
Difficultés à traiter	Décision monopolisée par deux enfants ; accès difficile au matériel pour une enfant avec béquilles ; refus d'un enfant d'être photographié
Contrainte de sécurité	Maintenir libres les espaces de circulation entre les tables
Droit à l'image	Aucune autorisation de prise et de diffusion de l'image de l'enfant concerné n'a été remise à la structure

Données communiquées au candidat par la commission

2.1 (2,5 points) Présentez les objectifs, les étapes et les consignes de la séance de vos fiches que vous retenez comme point d'appui. Expliquez le lien entre cette séance et la progression ainsi que le projet d'animation.

2.2 (2,5 points) Analysez les difficultés de la situation-problème. Proposez des interventions concrètes pour favoriser la participation de tous, gérer le désaccord, rendre le matériel accessible à l'enfant utilisant des béquilles et respecter le refus d'être photographié.

2.3 (1,66 point) Présentez les adaptations de l'espace, du déroulement et de votre répartition avec le second animateur. Précisez les points de vigilance relatifs à la sécurité physique et affective du groupe.

PARTIE 3 : Entretien avec la commission (6,67 points)

Justification des choix, évaluation et analyse de la pratique

L'entretien dure 30 minutes. La commission interroge le candidat à partir de ses fiches, de sa présentation et de la situation-problème. Les questions portent sur les choix pédagogiques, la

participation des publics, la posture professionnelle, l'évaluation et les réajustements possibles.

3.1 (2 points) Justifiez la démarche pédagogique choisie pour permettre aux enfants de prendre des initiatives et de participer réellement aux décisions concernant l'affiche collective.

3.2 (2 points) Expliquez comment vous observeriez le déroulement de la séance et recueilleriez les retours des enfants. Indiquez des critères permettant d'apprécier la participation, la coopération et l'atteinte des objectifs.

3.3 (2,67 points) Analysez votre posture professionnelle face aux désaccords et aux besoins différents des participants. Présentez les réajustements possibles après la séance et la manière dont vous partageriez ces éléments avec l'équipe de la structure.

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.